

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 1

Artikel: La Revue Militaire Suisse à la veille de la guerre
Autor: Delay, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Revue Militaire Suisse à la veille de la guerre

Contexte:

- *Lancée à Noël 1938, l'offensive franquiste de Catalogne dépasse Artesa et Manresa dès le début du mois. Barcelone capitule le 26.*
- *Ouverture de la route de Birmanie permettant l'aide extérieure à la Chine, dans sa lutte contre l'invasion japonaise, déclenchée en été 1937.*
- *Le 11 janvier, visite Chamberlain-Halifax à Mussolini.*
- *Le 21, interprétation des accords de Munich par Hitler.*
- *Le 26, proclamation de la solidarité franco-britannique.*

Lu dans le numéro de janvier 1939

... Le S. C. 1927 préconise une avant-garde telle qu'elle était prescrite dans «l'instruction sur le service en campagne de 1904» et telle qu'elle était déjà pratiquée à la fin du siècle passé.

Il est donc évident que le futur «Service en campagne», devra tenir compte des nouveaux moyens de combat envisagés chez nos voisins. La marche à l'ennemi sera plus que jamais influencée par les divisions cuirassées, l'aviation de combat et l'artillerie motorisée de l'adversaire. Trois nouveaux facteurs entrent en jeu au profit de l'adversaire: sa rapidité, son invulnérabilité, et, à cause de son aviation, l'impossibilité pour nous de masquer utilement les mouvements de troupe...

... L'avant-garde sera dotée de troupes spéciales destinées à écarter tous les obstacles, à réparer les routes et les ponts, éventuellement à en construire.

Elle possédera une puissance de feu suffisante — artillerie de campagne, moyens anti-chars — pour agir indépendamment du gros, sur les détachements ennemis...

... A chaque carrefour, les routes à ne pas utiliser seront barrées. Dans les villes et les villages, les routes seront marquées spécialement. Je rappelle ici la ville d'Aix-la-Chapelle traversée en août 1914 par toute la 1^{re} Armée allemande: dans chaque rue, les portes étaient badi-geonnées aux couleurs de la division qui devait seule y passer...

... Selon un article paru dans le *Temps* du 2 septembre 1936, le général Baratier expose, entre autres, que l'Allemagne de 1936 a formé 3 divisions cuirassées comptant chacune environ 500 chars d'assaut, de l'infanterie portée sur voiture tous terrains et de l'artillerie tractée.

Bientôt, 3 nouvelles divisions viendront s'ajouter à celles-ci. Elles font partie des troupes de choc. D'après la *Militär Wochenschrift*, sur les 1500 chars de ces 3 divisions, 1000 seraient des chars légers de moins de 8 tonnes et 500 des chars moyens de moins de 20 tonnes. Ces chars sont à grand rayon d'action et ont une vitesse horaire de 40 à 80 km.

Dans l'état actuel de la technique, ils auraient des blindages perforables par les obus de rupture de notre canon d'infanterie de 47 mm.

Un autre écrivain militaire français prétend qu'en France, un corps blindé et mécanique de 6 divisions à l'effectif total de 80 000 spécialistes, servant par contrat, aurait une puissance de feu double de celle de l'armée française de 1914.

Ces quelques considérations nous obligent à envisager le cas où nos troupes en marche, même très en arrière du front, se feront surprendre par des détachements cuirassés. Ceux-ci comptent sur la surprise et, grâce à la célérité de leur action, pourront provoquer la panique avant que nos moyens anti-chars, du reste en trop petit nombre, soient prêts à la défense...

... C'est le commandant de division lui-même qui organisera et commandera la *défense active* anti-chars. Il ne donnera pas d'emblée au commandant de la compagnie divisionnaire la mission de couvrir par exemple le flanc gauche de ses colonnes, mais lui donnera une tâche précise dès l'instant où il aura des renseignements suffisants sur les mouvements de l'adversaire.

Autant que possible, il laissera à chaque bataillon ses engins anti-chars. Ainsi les bataillons de tête pourront assurer la couverture du gros contre toute attaque frontale, ceci seulement à condition que leurs engins soient continuellement prêts au combat.

Cependant, tant que les bataillons ne disposent que de deux canons, il faudra que l'artillerie d'avant-garde soit en état d'assumer la tâche de combattre les chars. Pour cela, elle progressera par bonds de compartiment de terrain en compartiment de terrain, en ayant soin d'avoir toujours une partie de ses pièces en position. Ceci lui permettra d'avoir continuellement une force de feu capable d'arrêter les vagues d'autos et

de chars blindés dans l'espace libre compris entre l'avant-garde et le gros.

La protection des flancs est plus compliquée. La meilleure solution consisterait à doter les flancs-gardes fixes de moyens antichars suffisants pour au moins désorganiser et ralentir une attaque de flanc. Il suffira que ces flancs-gardes fixes placent leurs canons d'infanterie ou de campagne près des endroits où le terrain trop ouvert ne permet pas le placement de mines ou d'obstacles adéquats. Donc, toutes les voies d'accès perpendiculaires à la route de marche devront être barrées, les obstacles naturels complétés par des travaux de pionniers...

Capitaine A. Delay

FAITES CHROMER
VOS SABRES

PAR LA MAISON SPÉCIALISÉE

J. ROULET
CHROMAGE
BIENNE 6
ROUTE DE BUREN 26 Tél. 23.77

Prix du sabre
Fr. 6.-
EXÉCUTION
SOIGNÉE

Annonce parue dans la RMS en janvier 1939.